

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

routes

Question écrite n° 126518

Texte de la question

M. Jean Mallot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le manque de volonté politique pour améliorer le réseau routier national dans l'Allier. Ce département concentre deux des quatre axes routiers qualifiés de dangereux par le schéma national des infrastructures de transport. L'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RCEA en 2017 après mise en concession semble aujourd'hui difficile à tenir. En outre les conditions posées par les élus de l'Allier ne sont pas prises en compte. Pour la RN 209 les études préalables ne sont pas lancées à ce jour et cela ne permet pas d'affecter des crédits annoncés pour la mi-PDMI ni la concomitance de l'achèvement des travaux avec les autres chantiers. Pour la mise à 2x2 voies de la RN 7, la déviation de Varennes-sur-Allier va débuter avec un retard important et rien n'est prévu pour achever les aménagements entre l'échangeur avec la RCEA et Lapalisse.

Données clés

Auteur: M. Jean Mallot

Circonscription: Allier (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 126518

Rubrique: Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 387 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)